

### Maître Nathalie NAJJAR :

Avocate à la Cour de Beyrouth (Liban) et de Paris et associée au Cabinet *Ibrahim Najjar*, elle est spécialisée dans le contentieux arbitral.

Chargée de cours à la *Faculté de Droit et des Sciences Politiques* de l'Université Saint Joseph à Beyrouth, elle a en charge les séminaires en droit de l'arbitrage interne et international, le DEA droit privé et des affaires et le LLM droit des affaires.

Pendant près de 10 ans, elle a enseignée à l'*Université Paris II, Panthéon-Assas* « l'arbitrage dans les pays arabes », LLM droit des affaires des pays arabes

Elle a aussi eu la fonction d'arbitre auprès des institutions internationales d'arbitrage. Membre de la Commission d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (France), elle intervient aussi auprès de différentes commissions spéciales du Barreau de Beyrouth.

### Maître Christian DARGHAM :

Avocat au Barreau de Paris et Chef de département chez *Norton Rose Paris* où il exerce depuis 2013, il est spécialisé dans le contentieux judiciaire (litiges contractuels, responsabilité du fait des produits et criminalité en col blanc) et l'arbitrage international. Il possède une grande expérience en matière d'éthique des affaires (lutte contre la corruption, sanctions, droits des affaires et droits de l'homme) et d'enquêtes.

Enseignant à *Sciences-Po Paris*, à l'*Université Paris 2 Panthéon-Assas* (DU Compliance) et à l'*Institut des Hautes Études de Défense Nationale* (IHEDN) ; il est aussi membre du comité scientifique et éditeur régulier de l'*International Review of Compliance and Business Ethics*.



VENREDI 3 DECEMBRE 2021

12H - 14H

## L'art de la plaidoirie

avec la participation de :

Maître **Christian DARGHAM**, Avocat spécialisé dans le contentieux judiciaire

& Maître **Nathalie NAJJAR**, Avocate spécialisée dans le contentieux arbitral

Conférence suivie d'une plaidoirie de la part des étudiants en L3 Droit de Le Mans et Laval

**AMPHITHÉÂTRE MERCURE**  
FACULTÉ DE DROIT, SCIENCES ÉCONOMIQUES  
& DE GESTION  
LE MANS UNIVERSITÉ

Sous la direction de Rana Chaaban, Maître de conférences en Droit privé,  
Le Mans Université